

- Ont participé à cette réunion :
- madame Bouvet Agnès, conseillère municipale
  - monsieur Fons J.Philippe, conseiller municipal
  - 14 représentants de parents d'élèves
  - 14 enseignants de l'école

## A. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pas de modification apportée au texte 2008-2009. Toutefois, il est précisé que les enseignants se réservent le droit de **confisquer des jeux** s'ils génèrent des conflits entre les enfants.

Le règlement et le compte rendu de cette réunion seront **disponibles sur documents papier** à réclamer à l'enseignant de l'aîné de la famille et/ou **sur Internet** <http://pharouest.ac-rennes.fr/e352447V/>

Des coupons, **collés** dans le cahier de correspondance de l'aîné de la famille, **validant la lecture du règlement et du compte rendu** devront être **signés par chaque parent**.

## B. BILAN DE LA RENTRÉE 2009

### 1. *Domaine pédagogique*

- Les **144** enfants de la maternelle et les **217** élèves d'élémentaire sont **répartis** ainsi :  
**PSA (29) - PSB (30) - PS/MS (11+19) - MS/GS (16+12) - GS (28) - CP (24) - CP/CE1 (11+11) - CE1 (27) - CE2A (24) - CE2B (24) - CM1 (30) - CM1/CM2 (17+9) - CM2 (29) - Clis (11).**

- Le maintien de la 14ème classe a permis d'alléger les classes de CP et CE et de **poursuivre l'intégration scolaire** de certains élèves de Clis.

Les restrictions budgétaires ont amené l'Inspection Académique à supprimer un poste du **Réseau d'aide** qui est désormais constitué de la **psychologue scolaire** et d'une seule **enseignante spécialisée**.

- Le **soutien scolaire** mis en place depuis le début du mois d'octobre, permet d'apporter **une aide personnalisée** à certains élèves. **Des séances de 40 mn** sont proposées, le matin, le midi ou le soir selon les disponibilités des enseignants, à des groupes constitués de **2 à 4 élèves au plus**, sous réserve de **l'accord des familles**. A la fin de chaque période (Noël et Pâques), en fonction du bilan, on pourra envisager d'**arrêter l'action ou de prolonger l'aide**, voire permettre à **de nouveaux élèves de bénéficier du soutien**.

Les cours de **langues vivantes sont** assurés, à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine, en **anglais** par les enseignants de l'école habilités et en **allemand** par une assistante, madame Lerouxel Sabine (CE : 14) et (CM: 21). Une pétition est en cours pour demander à L'IA, en raison du nombre important de germanistes en CM et de l'exiguïté des locaux, l'octroi de 2 créneaux supplémentaires afin d'alléger les effectifs et d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé tant en allemand qu'en anglais.

- Les 2 projets "**Musique à l'école**", ont été validés. Les séances seront assurées, 1 semaine sur 2, par deux musiciennes de l'école de Musique de Fougères, **Céline** et **Amélie**. Une stagiaire, **Lucille** interviendra en MS/GS, GS et CE2 B. Pas de spectacle en fin d'année mais il est prévu, avec le **cycle 2**, de réaliser un conte musical gravé sur CD. Pour le **cycle 3**, des rencontres seront organisées avec les résidents de la Maison de Retraite pour découvrir la variété française de leur jeunesse. Les classes de **cycle 1** ne sont pas intégrées dans ce dispositif, les enseignantes aimeraient mettre en place des ateliers d'éveil musical avec Cyril Bertru.

- L'**activité " piscine "** entièrement financée par la Municipalité concerne tous les élèves GS, CP, CE1 et Clis. L'objectif n'est pas d'apprendre à nager aux enfants mais de les familiariser au milieu aquatique. Il est donc conseillé aux familles de **prolonger cette initiation jusqu'à l'obtention du brevet de natation** qui est exigé au Collège pour certaines activités nautiques.

## 2. *Domaine municipal*

- **la restauration scolaire** est un sujet épineux qu'il est difficile d'aborder sans soulever un certain nombre d'interrogations. Certes des améliorations ont été apportées en ce qui concerne la qualité des repas, l'aménagement des locaux et l'achat de mobilier adapté pour les petits de la maternelle.

Pour une meilleure connaissance du fonctionnement actuel, un questionnaire a été transmis à madame Caprais, l'adjointe municipale chargée des Affaires Scolaires. Il y est suggéré de construire un organigramme précisant les horaires, le rôle et le lieu d'intervention de chacun (cuisine, salles et cours) qui permettrait peut-être de mettre en évidence des variables susceptibles de faciliter le déroulement des 4 services, de gérer au mieux les temps de repas et de nettoyage et d'optimiser la surveillance des cours, avant d'envisager un éventuel allongement de l'inter-classe de midi.

Il est important que la pause de midi soit un moment de récupération qui permette aux enfants de faciliter leur retour en classe l'après-midi.

Concernant la question du 1/4 d'heure voté en Conseil Municipal, il s'agit bien d'un allongement de service, le déplacement de l'autre 1/4 d'heure n'avait pas nécessité de vote.

La mise en place d'un repas "**BIO**" par mois a été confirmée.

- Sur proposition de la Municipalité, **trois ateliers (théâtre, arts plastiques et jeux de société)** seront mis en place par **Anne-Laure**, l'animatrice de l'Espace Jeunes, sur le temps de midi, à partir du 12 novembre, à destination des élèves de CM1 et CM2 qui prennent chaque jour, leur repas à la cantine.

Des ateliers de lecture pourraient être mis en place avec **Anne-Claire**, la bibliothécaire.

- En ce qui concerne **le chauffage**, on ne peut que regretter l'absence de concertation de la Municipalité pour définir les critères de mise en service et constater l'efficacité de l'intervention des représentants de parents. Le conseil d'école demande d'anticiper la révision des chaudières et le plein de fuel afin d'éviter ces problèmes récurrents. D'autre part, peut-on envisager des solutions palliatives, en cas de froid soudain lorsque le chauffage est éteint ?

- Dans le cadre du **projet d'école 2007/2010**, il était prévu d'aménager les cours de récréation pour limiter les conduites à risque. Lors d'une visite de l'école, en présence d'élus, de parents, d'enseignants et d'une conseillère pédagogique de l'Inspection de Vitry, des besoins ont été recensés en juin 2008.

Ala rentrée 2009, un portillon a été déplacé et des tracés au sol ont été réalisés dans 2 cours.

L'échéance de ce projet est fixée au mois de juin 2010.

S'il était possible de proposer la poursuite de ce projet en 2010/2012, pourrait-on espérer un budget municipal, chaque année, pour la réalisation des aménagements suivants :

- \* mise en place d'un portail pour sécuriser la cour de la maternelle
- \* l'agrandissement de la 3ème cour et ses tracés ?
- \* l'achat de structures 3/5 ans et 6/8 ans

### C. QUESTIONS DIVERSES

- En ce qui concerne **les goûters**, ils sont **interdits en maternelle**. Seuls **les enfants d'élémentaire qui mangent au 2ème service**, sont autorisés à apporter **un gâteau ou une barre de céréales**.

- Pour le mardi, jour de **la piscine**, il a été demandé à Resteco, de prévoir **des pâtes ou du riz** au menu.

- Des informations nous ayant été communiquées pour la mise en oeuvre du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) des écoles face aux risques majeurs devraient faciliter la rédaction du document.

- Il est suggéré **une remise de dictionnaires ou de livres** par madame le Maire pour les élèves quittant l'école pour entrer au collège.

- Les membres du Conseil d'école souhaiteraient une réponse aux questions posées.